L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.
Imprimé par J. Bayon.
NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 7 JUILLET 1836.

POUR PRESIDENT.

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :

RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je n'ayrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet. —*Martin Van Buren.*

M. J. B. Vignié nous prie d'annoncer qu'il n'est pas candidat pour la place d'alderman du troisième district de la Première Municipalité, et que c'est sans son consentement que son nom a é é publié dans l'Abeille comme tel.

Les élections se sont terminées hier, à l'heure fixée par la loi. Le total des votes donnés a été de 1365 voix, savoir : 870 dans le carré de la ville et la Sma. Municipalité, et 495 dans la seconde Municipalité. Toute cette journée sera consacrée au dépouillement du scrutin, et vers minuit, on saura quels ont été les heureux candidats. Notre feuille de demain contiendra les retours que nous pourrons obtenir.

Soirée au Bénéfice de l'Hopital de Charité.

La représentation des amateurs, au bénéfice de l'Hôpital de Charité, aura lieu ce soir, au Théâtre de la rue St. Charles. La composition du spectacle joints aux talens de quelques unes des personnes qui ont si généreusement offert leurs services dans cette circonstance, suffirait pour nous donner l'assurance que la chambrée sera des plus brillantes, si d'ailleurs nous n'étions persuadé que les motifs qui ont animés nos jeunes amateurs sont trop vivement appréciés par un public bienveillant et charitable, pour laisser croire que le résultat de cette soirée ne sera pas des plus brillants.

Chemin de fer entre la Mobile et Pascagoula.

Le sénat des Etats-Unis, dans sa séance du 18 juin, a pris en considération le bill relatif à la construction d'un chemin de fer entre la Mobile et Pascagoula, à travers les terres publiques ; la troisième lecture a été mise à l'ordre du jour.

La malle du Nord arrivée hier, nous a fourni une liasse volumineuse de journaux, la plupart, d'une date assez ancienne. Nous avons trouvé cependant quelques gazettes de Charleston jusqu'au 28 et de Philadelphie du 23, qui nous fournissent des extraits assez intéressants.

Il n'y avait point eu dans les différentes villes du Nord aucun autre arrivage plus récent d'Europe que ceux que nous avons déjà rapportés.

Les feuilles de Charleston publient toute fois une lettre du Hâvre du 20 mai, donnant la situation du marché au coton de cette place : cette lettre sera probablement parvenue par la voie de Liverpool.

Les ventes d'actions ont été comme suit :

NEW-YORK, 20—50 actions Banque des Etats-Unis à 126 ; 50 do à 30 jours, 126 1/2. Le 21, 150 do do à 60 jours à 126 ; 50 do Banque du Canal, à 103.

PHILADELPHIE, 20 ;—48 act. Banque des E. U. à 126. Le 23 ; 100 actions de la même Banque à 60 jours, 127 3/4 ; 25 do do 30 jours 127 3/4 ; 50 do do 126 3/4 ; 106 do do à 127 ; 75 do do 60 jours, à 128 ; 75 do do do à 75.

Les dates de Washington vont jusqu'au 22, nous voyons dans les journaux que le bill relatif au dépôt des fonds publics a été adopté par la Chambre des Représentants du Congrès, dans la séance du 21, avec un amendement à la 13e. section, proposé par M. Anthony, par lequel l'argent au lieu d'être divisé parmi les Etats suivant l'chiffre de leur représentation au Congrès, et sujet à un intérêt en cas que les certificats soient rendus par le Secrétaire de la Trésorerie, sera accordé sans intérêt aux dits Etats à titre de dépôt suivant le chiffre de leur population, et sujet à être remboursable, sur demande du gouvernement général, pourvu, toute fois, que si la somme demandée excédait dix mille piastres 30 jours de notice fut donné aux Banques d'Etat, dépositaires des dits fonds, pour payer le montant demandé.

MARINE DES ETATS-UNIS.

Un brick de guerre armé à 16 canons vient d'être lancé des chantiers de Charlestown (Mass.) Un autre brick de même dimension est sur le point d'être lancé à N.-York. Ces deux bâtimens porteront les noms de quelques uns de ceux qui appartenaient ci-devant à notre marine militaire et qui se sont perdus.

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis, du 18 juin :

Estimation de la recette du coton dans les Etats-Unis, pendant les années 1835 et 1836, en supposant le produit, d'ici au mois d'octobre, le même que l'année dernière :

Reçu à la Nouvelle-Orléans, au 7 mai 1836,		$407 089
" A la Mobile, au 7 mai 1836,		27-976
" après le 7 mai en 1835		224,644
" A la Floride au 1er mai 1836,		10,513
" après le 1er. mai, en 1835		74,351
" A Savannah, Darien, Charleston et Georgetown, au 19 mai 1836,		761
" après le 19 mai, en 1835		444,935
" Dans le Carolina du Nord, au 1 mai 1836		62,466
" après le 1er. mai, en 1835,		24,348
" En Virginie, au 1er. mai 1836,		9,899
" après le 1er. mai, en 1835,		21,917
		5,786
		$1,323,884

Nous croyons que l'Editeur du journal que nous avons cité a commis une forte erreur dans le calcul qu'il a fait. Nous pouvons annoncer comme positif que la recette de coton à la Nouvelle Orléans pour la récolte de l'année courante sera de cinq à six cent mille balles ; comment donc peut il se faire que ce coton ne produise que $ 407,089 d'une part et 27,000 de l'autre pour tout le montant des denrées importées dans notre ville depuis le 7 mai 1835. En évaluant à 600,000 balles la quantité de coton reçu depuis cette époque, cela produirait, en numéraire, une somme de trente-six millions de piastres, la valeur moyenne d'une balle étant d'environ soixante piastres. Mais l'Editeur du Courrier ne s'arrête pas en si beau chemin, il aime apparemment les réductions, ainsi ne porte-t-il qu'à $ 1,323,884 la valeur totale de coton récolté aux Etats-Unis dans l'espace de 19 mois. Nous savons, d'après les documens récemment publiés par le Secrétaire de la Trésorerie, que sur les 900 millions de livres de coton qui se récoltent dans le monde entier, les Etats-Unis en fournissent les moitié. Or en fixant, terme moyen, à 16 cents la valeur de chaque livre, on obtiendrait soixante douze millions de piastres pour le total de la récolte annuelle de coton des divers Etats de l'Union.

TEXAS.

Nous publions aujourd'hui la lettre adressée par le capitaine A. Teal, de Matamoros, à M. T. S. Rusk, ex-secrétaire de la guerre, de la république de Texas. Ce document, comme on le verra, roule en grande partie sur les mouvemens que devra suivre l'armée Mexicaine qui marche contre les Texiens.

Une autre lettre datée du même endroit est adressée au même individu, par le major W. P. Miller, de la cavalerie légionnaire, informe les Texiens des nouveaux projets d'envahissement des Mexicains. Il termine en disant que si l'on avait de suite fait fusiller les officiers prisonniers, assurément le Texas ne se verrait pas exposé à une nouvelle attaque.

Matamoros, (Tamaulipas,) 2 juin 1836.

MON CHER AMI :—Il m'est douloureux de vous faire part de notre situation. Nous sommes détenus ici, afin que nous ne puissions pas vous instruire des intentions de l'ennemi qui compte tomber bientôt sur vous en force considérable. Quatre mille hommes doivent partir d'ici, dans six ou huit jours, pour le Bahia ou San-Patricio, et un nombre plus considérable encore doit s'embarquer de la Vera-Cruz et faire voile pour Copano ou Aransas, on ne sait pas précisément lequel de ces deux endroits. Ce qui est de positif néanmoins, c'est qu'ils doivent faire une guerre d'extermination et ne donner aucun quartier. Vous voyez, mon cher ami, ce que l'on gagne à traiter avec un prisonnier ; mais vous profiterez sans doute des leçons du passé. Pour le moment, ce que vous avez de mieux à faire, c'est de venir rejoindre sur le Colorado, et d'appeler tous les vôtres au champ de bataille, car sans cela, le Texas est perdu. Les ennemis ont entendu dire que le Président est à Velasco, gardé par peu de troupes, et ils disent qu'ils l'auront dans moins de deux semaines. Je pense que vous devez faire partir tous les prisonniers pour St. Augustin, pour vous assurer d'eux. Vous aurez à vous battre contre une armée de sept à dix mille hommes bien nulle grande partie est cavalerie, bien montée, et tout décidée à massacrer vos femmes et vos enfans. Aux armes donc, soldats ! N'épargnez ni peine ni même si vous voulez sauver la république. Quant à nous, nous consentons à mourir pour la cause du Texas. Nous ne sommes pas encore en prison, mais gardés dans une grande maison appartenante. Nous avons quelques uns qui travaillent pour nous, la prudence nous engage à ne pas les nommer, car ils pourraient bien aussi venir nous tenir compagnie. Ure est sur le commandement en chef de l'armée mexicaine ; il dit qu'il ne s'arrêtera que lorsqu'il aura vu le Sabine.

Il vous reste à faire des fortifications et vous battre. Faites sauter Goliad et Bejar ; vous avez maintenant une force suffisante en campagne, tâchez bon et vous les battrez sûr et certain de fois. Soyez unis, faites voir aux Etats-Unis quelle guerre on fait contre nous, et à temps pour, ne vient point à notre assistance. Quelque soldats ici, qui ont été pris près et chaque marche, nous ont assurés que nous ne pouvions pas nous en sortir. Ils ont été pris par suite de la confiance entière qu'ils ont eu en nous. Il a fallu un prêtre, un homme les plus éminents du pays, pour les convaincre de ce réclamation. On ne sait quel sera la conséquence de cette démarche, mais si la cause est défendue par perdevant les tribunaux, si elle parvient à être gagnée, ce sera assurément le seul où l'on aura une justice rendue aux citoyens pour des préjudices occasionnés par les fonctionnaires publics.

Les mêmes lettres nous informent que les chefs d'Orléans et de Némours continuent leur voyage et s'avancent vers le territoire prussien ; partout où ils passent ils reçoivent l'accueil le plus flatteur. Le 7, ils arrivèrent à Coblentz, où une garde d'honneur leur fut immédiatement donnée. De brillantes sérénades eurent lieu sous les fenêtres de leur hôtel ; on dit même que le peuple entonna l'hymne de la Marseillaise en leur honneur. Le 8, ils s'embarquèrent à Cologne sur un bateau à vapeur richement meublé, et portant les armoiries de France et de Prusse ; en passant devant Ehrenbreitstein ils furent salués par les canons de la forteresse. De grands préparatifs ont été faits à Berlin pour leur réception : le roi poussa même la courtoisie jusqu'à ordonner que l'on préparât pour le Duc d'Orléans le même lit qui avait servi à Napoléon, pendant son séjour à Berlin. Deux aides-de-camp du Roi et le Ministre de France partirent le 2 pour aller à la rencontre des illustres voyageurs. De semblables préparatifs se faisaient à Vienne. Ce voyage, assurément, aura pour but de consolider la paix sur tout le territoire européen.

GRECE

Les dernières nouvelles d'Athènes vont jusqu'au 17 d'Avril. Le Roi ne s'était pas encore mis en route pour son voyage de noces ; mais suivant les lettres de Munich, il ne serait attendu dans cette capitale que vers la fin du mai. Trois princesses aspirent au trône de la Grèce : la première est l'archiduchesse Marie Thérèse d'Autriche ; et les deux autres sont des Etats Germaniques. Il n'est pas invraisemblable, cependant, assure-t-on, que Sa Majesté ne s'en retourne comme elle est venue, si les affaires de son royaume ne s'améliorent pas. Aussi, va-t-on même jusqu'à affirmer que, si le roi Othon est désappointé sur ce point, il tournera de nouveau les regards vers la Russie, qui veut, comme la *sine qua non* d'une alliance, que Sa Majesté se conforme aux rites de l'Eglise Grecque ; et alors, la Grèce sera-t-elle autre chose qu'un fief moscovite.

TURQUIE.

On a reçu des dates de Constantinople jusqu'au 20 Avril ; elles font mention d'une demande qui aurait été récemment faite au Sultan, par le puissant Nicholas, le suppliant de vouloir bien employer son influence spirituelle sur les Georgiens, les Tscherkesses et autres tribus des districts cédés à la Russie par la Perse, afin de les décider à se soumettre paisiblement à son autorité. Les relations de la Russie avec la Porte paraissent être sur un pied plus favorable. Cette première Puissance aurait autorisé son ministre à offrir au Sultan toute sorte de facilité pour le paiement de l'indemnité. L'empereur et l'impératrice étaient attendus à Odessa vers le commencement de mai. On faisait de grands préparatifs pour leur réception.

SYRIE.

Les nouvelles de la Syrie, reçues par la voie de la Turquie vont jusqu'au 1er. d'Avril. Les Egyptiens avaient encore la paisible possession du pays. Ibrahim Pacha tenait ses quartiers généraux à Antal. Le dernier firman du Sultan avait applani toutes difficultés que les autorités turques avaient semées sur la route du colonel Chesney, et l'expédition sur l'Euphrate faisait des progrès satisfaisans. Le colonel avait lancé, à Bélia, le plus grand de ses deux bâtimens à vapeur, et il faisait route pour le golfe Persique : l'autre devait le suivre incessamment. Les transports entre les grandes Indes et l'Europe, par la Mer Rouge, étaient en pleine activité. L'Egypte paraît être devenue la route de poste du commerce anglais de l'Asie. Par les communications établies, le général Allard avait reçu à Paris, une lettre de son souverain, le roi de Lahor, dans le terme de 64 jours.

Un tableau superbe de Rubens, représentant Hercule filant aux pieds d'Omphale, vient d'être découvert dans une écurie près de Rome ; il a été acheté par un artiste français. Le gouvernement papal, instruit de cette circonstance n'a pas voulu permettre que ce tableau sortit de ses domaines.

Discours prononcé par M. Canon.

La plus glorieuse des époques pour un peuple libre, est l'ère de son indépendance.

Mais cette époque devient plus chère encore, lorsqu'à la gloire acquise dans les combats livrés pour la prospérité toujours croissante, presque miraculeuse, et qui va se décuplant, comme une immense gerbe d'or, sur tous les peuples de la terre.

Telle est notre admirable position, concitoyens et amis, tels sont les merveilleux résultats de la mémorable journée dont nous célébrons aujourd'hui le soixantième anniversaire.

Ce fut le 4 Juillet 1776, que les habitans de treize colonies de l'Angleterre brisèrent le joug d'airain que l'orgueilleuse métropole avait jeté sur leurs têtes, et que, prenant l'attitude fière et insoupçonné d'hommes qui veulent être maîtres dans leurs foyers, ils firent entendre au monde surpris et charmé leur belle déclaration d'indépendance, ouvrage immortel, pièce unique en son genre, par sa noble et classique simplicité.

De ce germe précieux jaillirent à l'instant mille vertus publiques et privées et des grands hommes sans nombre, véritables saints de notre calendrier politique.

Jamais on ne vit plus d'utiles exploits. Jamais on ne vit paraître, à la fois, tant de généreux bienfaiteurs de l'humanité.

Tels étaient Washington et les deux Adams, Hancock, Franklin, Jefferson, ces hommes divins que la Grèce reconnaissante eût placés au rang de ses dieux ! Dieux, et toute cette constellation d'hommes purs, désintéressés, élevés à leur noble mission avec le plus entier oubli d'eux-mêmes, tous ces sagesses et inséparables et si, jamais, dans nos égarements, nous pouvions songeer à rompre cette chaîne d'union que vous avez voulu rendre indissoluble, puissent vos saintes nombre proclamés dans nos capitoles, bannir à jamais de nos cœurs ces odieuses pensées, et faire de nous tous une seule nation de frères et d'amis.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 6 Juillet 1836.

COTON.

370 balas Mississipi, ...16½

Extrait d'une lettre reçue à Charleston, en date du HAVRE, 20 mai.

" Les ventes de coton pendant les six dernières jours ont été élevées à 4300 balles, les détenteurs ayant lâché la main. Nos quôtes montrent une baisse sur les prix du commencement d'avril, de 10 centimes, 2 pentes ; sur les qualités moyennes 6 à 8, 1 1/2 à 1 3/4 cents ; sur les qualités *fair to good fair* 5 à 5½, 1 à 1½ ; sur les qualités *good and fine*, un lot de Upland payé 18½ a été vendu à 17½, ce qui fait une perte de 2½ par balle. Les Bas Islands sont très-négligés, attendu que l'on attend de forts arrivés, dont on offre de rendre une partie au débarquement.

"Nous n'avons pas de nouvelles de l'Austerlitz parti de votre port.

Les amis et connaissances de J. A. DUREL sont priés d'assister au convoi et enterrement de sa fille ROSE LAURE, âgée de deux ans, décédée hier soir à 7 heures. Le convoi partira de la résidence du M. P. E. Tricou, rue Royale, entre Ursulines et Hôpital, aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi.

Veuillez annoncer M. J.C.GARDETTE comme candidat à l'élection d'un alderman du 3e. district de la première municipalité, en remplacement de M. T. COELINS, démissionnaire.

Un grand nombre de Votans.

2 juil—4

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que lundi, 18 du courant, depuis neuf heures de matin jusqu'à cinq heures du soir, il sera procédé à l'élection d'un alderman dans le premier district de la dite Municipalité en remplacement de M. A. Phillips, démissionnaire. La dite élection aura lieu au café de Richardson, rue Conti, entre Chartres et Royale. Sont nommés juges-inspecteurs, MM. A. Peychaud et A. Delpit, et D. Brunet, secrétaire.

7 juillet D. PRIEUR, maire

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, en date du 24 du courant, avis est donné que les élections suivantes auront lieu dans la dite Municipalité, le jeudi, 7 juillet prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.—SAVOIR :

Dans le troisième District, l'élection d'un Alderman, en remplacement de M. C. Rouzan, démissionnaire ;

L'élection aura lieu au Café de M. J. Davis, rue d'Orléans. Sont nommés juges-inspecteurs, Messrs. H. Vilos et Bineau, et greffier, M. A. D. Dorieuzerit.

Dans le cinquième District, l'élection d'un Alderman en remplacement de M. J. J. Mercier, démissionnaire ; cette élection aura lieu au café de M. Bottman, au Bassin. Sont nommés juges-inspecteurs, Messrs. C. St. Vilmé et R. Aipuente, et greffier M. A. Lange.

Le 25 juin, 1836.

D. PRIEUR, Maire.

A VENDRE chez le soussigné, rue Royale No. 159 du vin rouge en barriques à bas prix, s'adresser en son absence chez Mr. J. Berthet, rue Toulouse No. 50.

MONBOUCHET. juil 7—1

A VIS—Mr. GASPARD HECTOR, acquéreur de deux terrains situés à la Passe-Chrétienne, vendus par M. Barnett, Sr. encanteur, le 11 juin dernier, est invité à passer, dans le délai de dix jours à compter de la publication du présent avis, à l'étude de M. Wm. Boswell, notaire en cette ville, pour y remplir les conditions de la dite vente à l'enchère. Ce délai une fois expiré, les dits terrains seront vendus de nouveau, pour son compte et à ses risques. 7 juillet—3

A LOUER—La MAISON, en briques, à trois étages, située à l'encoignure des rues de la Douane et Bourbon. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser à

DANIEL GOODMAN,
7 juillet No. 31, rue de Chartres

Vingt-cinq piastres de récompense.

VOLÉ de du bureau des soussignés, vers 11 heures et midi, le 4 courant, une MONTRE en or, de levier patenté, fait par Leigh, No 2549. Il y était attaché une garde tressée. La récompense ci-dessus sera payée à celui qui la remettra aux soussignés, ou qui pourra faire connaître le voleur.

MARTINEAU, CRUGER & Co.
7 juillet rue Bienville, No 30

TRAITES sur New-York, à vendre par
7 juillet W. G. HEWES & Co.
rue du Camp, No 47

100 balles Tabac en feuilles, à vendre par
7 juillet VILLATE & TOLEDANO,
56, Vieille Levée

75 barils Rum du Nord, 50 dits Genièvre fins, à vendre par
7 juillet VILLATE & TOLEDANO.
95, Vieille Levée

60 boucauts Sucre du pays, à vendre par
VILLATE & TOLEDANO.

Banque de Carrollton.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par cette institution.
7 juillet JOHN NICHOLSON, caissier

REÇU par la goélette Teazer, venant de la Havane et à vendre par les soussignés,
16 caisses sucre blanc,
20 dito dito brut.
7 juillet E TASTET & DELAMARE,
rue St. Louis, No 90

50 TIERCONS de riz première qualité, à vendre par
juil 7 C G ALLHUSEN,
50, rue Tchapitoulas.

MARCHANDISES Mexicaines, à vendre à des termes avantageux ; draps, bombasines, cabicaes, mérinos, flanelle, couvertes, &c.
juil 7 C G ALLHUSEN,
57 rue Tchapitoulas.

5 CAISSES toile d'Irlande d'une qualité supérieure,
juil 7 C G ALLHUSEN 57 rue Tchapitoulas.

MARCHANDISES ayant droit au drawback ; mousselines, jaconats, mouchoirs batistes, &c.
juil 7 C G ALLHUSEN,
57 rue Tchapitoulas.

10 Boucauts de tabac de Missouri en débarquement et à vendre par
juil 7 R GRONNING & Co.

JAMBONS &c. 170 boucauts, cordes et épaules, à vendre par
juil 7 G DORSEY,
44 Nouvelle Levée.

60 Tierçons jambons enveloppés de Cincinnatti expressément préparés et choisis pour famille, à vendre par
juil 7 G DORSEY,
44 Nouvelle Levée.

GRAISSE. 600 barrilets à vendre par
juil 7 G DORSEY,
44 Nouvelle Levée.

AVIS. Les acquéreurs des lots de terres près de la ville d'Alabama, sont priés de passer au bureau de Wm Christy not. pub. et se conformer aux conditions de la vente.
juil 7 J M BACH, encanteur.

2 CAISSES mousselines de batistes, 2 do unis et rayés do do, 1 do de batin à meuble, 1 do en batiste en débarquement et à vendre par
juil 7 ANDREWS & FRERES.
19 rue de Chartres.

AVIS—La société connue sous la raison de J Bardon & Co. est dissoute d'un commun accord depuis le 9 juin passé. M. Bardon reste seul chargé de la liquidation des affaires et continuera le même commerce comme par le passé.
1 juil—3 J. BARDON,
J. D. LAMBERT.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Huntsville, de New-York, ce qui suit :
1 caisse marinos double, 2 dito coton blanc fin ;
1 dito ordinaire, 2 caisses bas de coton bleus,
1 malle véritables mouchoirs des Indes,
1 caisse fil Orsells, 2 dito bas coton blanc.
PLUS—Gros de Naples noir, foulards de soie, jaconat français, crêpe noir, gante de soie à jour, bas de fil d'Ecosse, et un carton dentelle bobinet en première qualité.
DUFOUR FRERES,
2 juillet rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre

GENERAL ORDER No. 1.

LA compagnie montera à cheval Dimanche 10 du courant, et se réunira à la place du cirque à cinq heures précises du matin, tenue d'été. Par ordre du commandant.
A LABOURDETTE,
Maréchal des logis chef.

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.

LA compagnie montera à cheval le dimanche, 10 juillet, à 5 heures précises du matin, en uniforme d'été, et s'assemblera au lieu ordinaire du rendez-vous. Par ordre du capitaine.
6 juillet E PLANCHARD, maréchal des logis chef

Cavalerie d'Orléans 1814-15.

LA compagnie montera à cheval dimanche prochain, le 10 juillet courant, à 5 heures précises du matin, en grand uniforme, armement et équipement complets, et se réunira sur la Place d'Armes. Par ordre du capitaine Hortaire Andry.
4 jui—3 J. CUVILLIER,
maréchal des logis chef.

COMPAGNIE DE GRENADIERS.

La compagnie des Grenadiers prendra les armes dimanche prochain, 10 du courant, à 5 heures du matin, équipement complet et bonne tenue.
J BOZANT,
7 juillet lieutenant commandant

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes dimanche prochain, 10 du courant, à 5 heures précises du matin, pour revue d'inspection.
Equipement complet, tenue d'été.
Par ordre
6 juillet A. SCHREIBER, adj. major

VOLTIGEURS, attention—La compagnie prendra les armes pour une revue d'inspection dimanche, 10 du courant, à 4 heures du matin—équipement complet, pantalon blanc—rendez-vous au café, encoignure Orléans et Bourbon ; l'appel se fera à 4½ heures précises.
5 juil M RODDEZ, sergent major.

CAZADORES DE ORLEANS—La compagnie se réunira le dimanche 10 del corriente, à las 5 en punto de la mañana, con morrion y pompon, casaca de paño y pantalon blanco, para la revista de la Legion, bendicion de banderas, paseo y paseo militar.
Nueva-Orleans, julio 6 de 1836.
De orden del capitan,
7 julio. JOSE M. BUSTAMANTE, sarg. 1o

CARABINIERS D'ORLEANS.—La Compagnie prendra les armes Dimanche 10 Juillet, pour une revue d'inspection, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous à quatre heures et demi du matin, Pantalons blancs. Par ordre du capitaine.
L. EGLOFD, Sgt. major.

SUCCESSION de Blaise alias Avril, h. c. l.—Vente par le Régistre des Testamens—Lundi le huitième jour d'août 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Pierre Blaise, alias Blaise Avril, h. c. l. décédé, le lot ci-après décrit, savoir :

UN LOT DE TERRE, ensemble les améliorations qu'il y trouvent, situé dans le faubourg Trémé, dans la rue d'Orléans, entre les rues St. Claude et Tréme, mesurant vingt-deux pieds onze pouces de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de cent quarante six pieds six pouces, mesure américaine, borné du côté de la place du Cirque par un lot de terre appartenant à M. Bacos et de l'autre côté par la propriété appartenant à la succession dudit Blaise Avril.

Conditions de la vente :—Un cinquième comptant et le balancé à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec stipulation qu'après maturité, si ils ne sont pas payés, ils porteront au intérêt de dix pour cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés.
W. F. C. DUPLESSIS,
7 juillet Régistre des Testamens
N. B. L'acte de vente doit être passé pardevant H. Pedesclaux, not. pub. aux frais d'acquéreur.

SUCCESSION COLSON—Vente par le Registre des Testamens—Mardi, 9 août 1836, à midi, à la Bourse des encanteurs des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Jean Baptiste *alias* Frederick Jean Baptiste Colson, les esclaves, savoir :

Felicité, *alias* Philis, négresse agée d'environ 45 ans. Polly, négresse âgée d'environ 17 ans, domestique de maison.

Conditions de la vente : La première à 12 et 18 mois de crédit ; la seconde à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du tuteur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. On ne garantira que les titres des esclaves, le tuteur ne connaissant pas leurs bonnes et mauvaises qualités. Aucun esclave ne sera livré avant que les acquéreurs aient satisfait aux conditions de la vente.
W F C DUPLESSIS,
Registre des Testamens.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 juillet

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves. Succession de Montreuil alias Dédé, h. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire dans la dite succession, pour être approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
7 juillet W F C DUPLESSIS, rég. des test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Christian Rossiles a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu George Peirce, h. c. l. décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
7 juillet W F C DUPLESSIS, rég. des test.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves. —Succession de Pall. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire dans la dite succession, pour être approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
7 juillet W F C DUPLESSIS, rég. des test.

COUR DES PREUVES—Attendu que William Mylne a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Kincaid, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
7 juillet W F C DUPLESSIS, rég. des test.

CHEVAL EGARE—Depuis environ quatre mois, le soussigné a perdu un cheval entier, couleur rouge, le pied gauche de derrière traînant lorsqu'il marche, queue longue et noire.

Aussi, depuis environ trois mois, CHEVAL rouge, crinière et queue rouges, les deux pieds de derrière blancs, une raie blanche du front aux narines ; ayant une blessure du côté droit, occasionnée par la selle.

Une récompense de cinq piastres pour chaque cheval sera donnée à celui qui conduira l'un ou l'autre chez M. Dumais, syndic, rue des Carrosses Lafayette, ville Bouligny. J. LARREA.
6 juil—3

Cinquante piastres de récompense—L'arie marcone le 18 juin, la grifonne nommée Margaret, ou *Margaret Ross*, appartenant à la succession de feu Nathaniel Jenkins. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera ladite esclave à la geole ou la ramènera au soussigné.
JOACHIM GOMEZ,
4 juil 43, rue Condé et Dumaine.

Banque du Commerce de la Nlle. Orléans.

Nlle. Orléans, 30 juin 1836.

LE président et directeurs de cette institution ont déclaré ce jour un dividende de quatre pour cent sur le fond capital, pour les six mois passés, payable aux actionnaires actuels, à partir de lundi le 11 juillet. Sur les fonds qui se trouvent sur les livres d'agence à New York sera payable à partir de lundi le 8 août prochain, et sur les fonds qui se trouvent sur les livres d'agence à Londres à la maison de Banque de MM. Reid, Irving & Co. sera payable à partir de lundi le 7 novembre prochain ; le dividende payable à Londres sera nette à la déduction du taux courant d'échange de ce jour sur cette ville à raison 8d pour cent de prime. 4 juil

AVIS—Les affaires ci-devant conduites par S W Oakey, seront continuées par SW Oakey, George E Payne et Elisha F. Jenkins, sous la raison de
S. W. OAKEY,
4 juil—5 enseignure des rues Chartres et Douane.

NAPPES—1 colis de nappes à table de toile blanche et écrue, grandeurs assorties ; 2 do de couleurs brillantes ; 1 doz. en laine ; 1 do pour pianos, en débarquement et à vendre par
4 juil ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

RAISINS—300 boites et demi boites, à vendre par
4 juil PERKS & HALL, 2 Front Levee.

POMMES SECHES—100 barils à vendre par
4 juil PERKS & HALL, 2 Front Levee.

FRAMBOISES—20 barils et 10 demi do, à vendre par (4 juil) PERKS & HALL.

BŒUF—35 tierces à vendre par
4 juil PERKS & HALL.

CIRE, Farine de maïs, et toile d'emballage—1200 livres cire jaune, 243 barils farine de maïs ; 50 pièces toile d'emballage, en débarquement du steamer Selma, à vendre par
4 juil R GRONING & Co.

MIEL—50 barils miel supérieur de Cuba, à vendre par (4 juil) R GRONING & Co.

AVIS—Jose Robert y Girona s'étant associé avec M. Michael Moore, les affaires seront continuées depuis et après ce jour sous la raison de J. Robert & Co. 1 juil—3

A VENDRE—5 ou 6 mille sangsues de Hongrie grosses et moyennes, en gros et en détail. S'adresser rue d'Amour no 16, près l'Esplanade.
16 juin—8,3ps

A LOUER—Une maison située rue des Grands Hommes, n. 8, près de l'Esplanade. S'adresser à 27 juin R. BRUGIER.

TRAITES sur France, à vendre par
1 juil LEGENDRE & SAMORY,
no. 47, rue Toulouse.

TRAITES sur New-York, à vendre par
3 juillet TH. NICOLET & Co.
rue Bienville, No 26

400 barrilets Graisse, en débarquement et à vendre par
28 juin-3 VILLATE & TOLEDANO.

Théâtre St. Charles.

Représentation au bénéfice de l'Hôpital de Charité PAR UNE SOCIETE D'AMATEURS.

JEUDI, 7 juillet 1836, une représentation de
LE DEPIT AMOUREUX,
Comédie en 2 actes, de Molière.
Suivi de
LES FRERES A L'EPREUVE,
Drame en trois actes, de M. Volmerange.

Le spectacle sera terminé par
LE SOLDAT LABOUREUR,
Ou les Moissonneurs de la Beausse,
de Francis Bruzier et Dumersan.

Pour la location des loges, s'adresser au Théâtre. Pour des billets s'adresser chez les différens Libraires.

POUR OPELOUSAS, NIGERVILLE,
(ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.)

Le bateau à vapeur WATCHMAN, capitaine Gabaroche, est prêt à recevoir du frêt pour les ports ci dessus désignés et partira Samedi, 9 juillet, à 4 heures du soir. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
4 juillet—2 F. JOURDAN.

POUR LES BAIES ST. LOUIS, BILOXI, EST ET OUEST PASCAGOULA, et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur JAMES MONROE, capitaine Danlevie, partira du lac tous les jeudis et vendredis pendant l'été à 5 heures de l'après midi. A son retour il partira de Pascagoula les jeudis et samedis, afin que les passagers débarquent le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
30 juin MAUNSEL WHITE & Co. rue Gravier.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, DALE, capitaine Barton, partira dimanche prochain 10 du courant. Pour frêt de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la Place Lafayette, ou à
6 juillet WM. VANCE,
16, rue de la Douane

POUR BOSTON—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre MARIA, capit. Smith, sera expédié pour le port ci-dessus—Pour frêt ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
(3 juil) R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier, BALTIMORE, capitaine Cheesborough, sera expédié pour le port ci-dessus, mercredi prochain le 6 du courant. Pour passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
2 juil R. GRONING & Co.

Petite Maison à louer, à la Baie St Louis—Cette maison se compose de deux pièces sur le devant, deux cabinets, galerie devant et derrière la maison, cuisine, grand jardin ; le tout bien entouré et en bon état. Plus, une cabane en pleine mer pour se baigner. S'adresser pour plus ample information au cabinet de lecture de M. Frémaux, rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre 1 juil—3

PROSPECTUS

De l'Institution classique et commerciale de New-York.

LES patrons et amis de personnes tenu par le soussigné, au no. 7 Beaver street, et le public en général, sont prévenus qu'il sera transporté, sous le